

# Quelle école fermera à Vire ?

La municipalité a annoncé la fermeture d'une école. Le collectif Vire-Normandie écologique et solidaire a décidé de consulter la population.

La polémique

« **C'est un sujet délicat qu'aucun maire n'aime traiter : les fermetures d'établissement.** » Le maire de Vire, Marc Andreu Sabater, a réaffirmé sa volonté de fermer une école dans la commune déléguée. « **Nous allons poursuivre ce qui a été engagé lors du dernier mandat. La commission éducation devrait se rassembler prochainement pour échanger sur le sujet de la démographie scolaire** », a-t-il expliqué. Les élus auront jusqu'à la fin de l'année 2020 pour établir plusieurs scénarios et décider quel établissement fermera définitivement ses portes aux enfants.

Une consultation en direction de la population

Face à cette annonce, le collectif citoyen Vire-Normandie écologique et solidaire a réagi en lançant une consultation en direction des Virois. « **Nous voulons soumettre à l'ensemble de la population certaines questions avant que toute décision soit prise** », expliquent Sylvie Gelez et Rosine Leverrier, membres du collectif.

Parmi les interrogations : Faut-il dans le cadre de la commune nouvelle établir une nouvelle carte scolaire ? Rassembler sur un même site écoles maternelle et élémentaire ? Donner la priorité à la proximité, aux effectifs dans les classes, à la limitation du temps de transport ?

De son côté, le maire de Vire assure que « **la ville n'est pas en capacité d'investir dans tous les établissements. Il ne faut pas se disperser et regrouper les effectifs de manière à ce qu'on puisse maintenir les écoles et les moderniser. Je ne parle pas que des bâtiments, mais également des équipements et du système éducatif et pédagogique.** »

Mais alors, que deviendront les locaux lorsqu'ils seront désertés ? Marc Andreu Sabater se replonge dans le dossier de l'école du Colombier, devenu un pôle de santé. « **C'est un**

**bon exemple !** » insiste-t-il.

Pour exprimer vos observations ou propositions, écrire au collectif :  
sylviegelez@orange.fr ou boudchoum@wanadoo.fr

Garance FEITAMA.

Quelle école fermera définitivement ses portes dans la commune déléguée de Vire ? Archives  
Ouest-France